



Cheminée qui fume après achat et pose

Par **nija11**, le **18/03/2012 à 12:03**

Bonjour,

Nous avons acheté une cheminée biface ouvrable des 2 côtés avec la pose. Celle-ci nous a été installée fin décembre.

Sur le catalogue, il est bien stipulé, et c'est d'ailleurs un point mis en valeur, que l'on peut l'utiliser ouverte. C'est d'ailleurs ce qui nous a décidés à choisir ce modèle.

On ne peut quasiment pas l'ouvrir car elle fume : est-ce un problème du produit lui-même ? de la pose ?

Nous nous en sommes bien entendu plaints au poseur mais malgré ses interventions : essai de rallonger le conduit, etc. rien n'y fait, la cheminée fume toujours si on l'ouvre. Il s'agit d'une opération à 7200€, nous souhaiterions être satisfaits jusqu'au bout.

Que peut-on faire, quelles démarches pour un recours ?

En vous remerciant.